

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 937

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

791 451 859 RCS Le Mans.

APL 72.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 11040.00 EUR.

Adresse : 167, Rue de Beaugé, 72000 Le Mans.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusions. La société APL SAS au capital de 43.056 € dont le siège social se situe 12 rue Olivier de Serres 49070 BEAUCOUZE immatriculée sous le numéro 343 246 179 au RCS ANGERS, société absorbante, la société APL 72 SAS au capital de 11.040 € Siège social : 167 rue de Beaugé 72000 LE MANS immatriculée sous le numéro 791 451 859 au RCS LE MANS, société absorbée. Il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la Société APL 72 par la Société APL. L'évaluation de l'actif et du passif de la Société APL 72 dont la transmission à la Société APL est prévue, est la suivante : Actif 897.317 €, passif 649.477 €, Soit un actif net de 247.840 €. Le rapport d'échange des droits sociaux a été fixé à 1 action APL pour 1,943 actions APL 72. Le montant de l'augmentation de capital de la Société APL au titre de l'absorption de la Société APL 72 sera en conséquence de 2.272 € par création de 142 actions ordinaires. Montant prévu de la prime de fusion : 59.912,49 euros. Il sera en outre constaté un boni de fusion de 177.386,26 euros au titre des actions APL 72 détenues par APL, soit une prime de fusion globale de 237.298,75 €. Le projet de fusion a été établi en date du 11 mai 2020 et a été déposé aux Greffes des Tribunaux de Commerce d'ANGERS le 12/05/2020 et du MANS le 14/05/2020 au nom des Sociétés APL et APL 72 les 12 et 14 mai 2020..